



## CROISIÈRE BLEUE 2022

### Avenant N°1 aux Instructions de course

L'article 19.2 (**Emargement arrivée**) est remplacé par :

Chaque skipper doit émarger après chaque course en envoyant un SMS au numéro du PC course 06.28.18.41.02 dans les deux heures qui suivent son arrivée avec :

- Son numéro de voile
- Son numéro de cagnard
- L'heure estimée d'arrivée

Ceci est valable pour l'arrivée à Calvi et pour l'arrivée à Antibes

**Les concurrents n'ayant pas envoyé leur SMS dans les deux heures suivant leur arrivée seront considérés comme non partants (DNC) sans instruction. Ceci modifie la règle 63.1 des RCV.**

Les cagnards devront être restitués à partir de 10h du matin dimanche 29 au club house de la SRA ou au plus tard, avant la remise des prix au bastion Saint-Jeume dimanche soir.

Le Comité de Course, le 24/05/2022 à 09h30

Pierre Roche